## **RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN**

## PAIX-TRAVAIL-PATRIE

AR	RETE
po	tant nomination du Coordonnateur de l'Unité Opérationnelle de Gestion du
Ba	kassi Peninsula Development Program (BADEP)
	LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENET,
	LE PREMIER MINISTRE, CHEF DO GOOVERNEMENT,
Vu	la Constitution ;
	la loi n°2011/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'aménagement et le développement
	durable du territoire au Cameroun ;
Vu	le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier
	Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145-bis du 04 août 1995 ;
Vu	le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du
	Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars
	2018 ;
Vu	le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier
	Ministre, Chef du Gouvernement ;
VII	le décret n°2017/8819/PM du 21 août 2017 portant création, organisation et fonctionement
	du BAKASSI Peninsula Developpement Program
VII	le décret n° portant renouvellement de la durée du
vu	Bakassi Peninsulia Development Program,
	2 2 3 Inipuna Development Program,

<u>ARTICLE 1<sup>er.</sup>-</u> Monsieur **NYAKANGAH Lawrence FORWANG** est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé Coordonnateur de l'Unité Opérationnelle de Gestion du Bakassi Peninsula Development Program.

ARRETE:

**ARTICLE 2.-** L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

**ARTICLE 3.-** Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

> LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

> > Joseph DION NGUTE